



La CFE-CGC, IPECA et vous

Toulouse
le 3 mars 2025

Élections du 21 mars au 9 avril 2025

Au quotidien, vos représentants **CFE-CGC** vous renseignent et vous accompagnent dans vos démarches santé/prévoyance auprès d'**IPECA**.

Au sein du Groupe Airbus, vos représentants **CFE-CGC** ont négocié et signé votre nouvel accord de protection sociale :

- Harmonisation vers le haut des prestations santé/prévoyance pour tous les salariés, cadres et non-cadres.
- Modernisation du panier de soins (médecine douce, automédication).
- Augmentation du capital-décès et allongement de la rente-éducation.

C'est **IPECA** qui assure l'application de ces mesures depuis le 1er octobre 2022.

Du 21 mars au 9 avril, vous devez élire vos représentants pour siéger à l'Assemblée Générale d'IPECA, parmi lesquels seront désignés des membres du Conseil d'Administration.



Elections IPECA POUR VOTRE SANTÉ
du 21 mars au 9 avril **PENSEZ CFE-CGC**



Votre voix compte pour que l'IPECA continue à :

- **vous faciliter la vie** et vous proposer de nouveaux services
- **vous protéger** en favorisant les actions de prévention
- **maintenir l'équilibre cotisations/prestations** face au désengagement de l'État dans le financement de la Sécurité Sociale (exemple : augmentation du reste à charge des consultations).

